



CO³, CO-CONSTRUCTION des Connaissances

RAPPORT FINAL

Les rapports de suivi de projet, intermédiaire et final, doivent impérativement respecter le modèle suivant. Ce modèle s'applique à tous les projets financés dans le cadre du dispositif CO³, quel que soit le bailleur principal octroyant le financement.

Toutes les parties en rouge sont à préremplir par le responsable du suivi bailleur à partir du dossier déposé dans l'AAP et des conventions établies par la suite.

Certaines parties ne sont valables que pour le rapport final ou que pour les projets consolidés. Le responsable du suivi bailleur doit adapter le modèle avant de l'envoyer aux porteurs de projet.

Les tableaux proposés peuvent être remplacés par du texte.

Les rapports de suivi intermédiaires et finaux restent confidentiels. Ce sont des documents de travail qui servent 1) aux bailleurs pour effectuer le suivi administratif financier et scientifique du projet 2) aux membres du Comité d'Orientation Scientifique Pluraliste (COSP) pour capitaliser sur le dispositif CO3.

Les porteurs de projet peuvent réutiliser les informations de ces rapports pour publier des bilans diffusables plus largement sans utiliser le format proposé ici.

Fiche d'information projet

Titre du projet	Agir en faveur d'une transition alimentaire accessible à tou.te.s				
Acronyme	AFTAAT				
Responsables du projet	Nom, institution, adresse de contact (mail, postale, téléphone) : - Chantal CRENN, Université Paul-Valéry Montpellier 3/UMR SENS, - Julie LEQUIN, SaluTerre, julie.lequin@saluterre.com , 90 rue Waldeck-Rousseau, 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE, 0786441087				
Résumé	Le projet en émergence « Agir en faveur d'une transition alimentaire accessible à tou.te.s » cherche à rendre accessible une alimentation durable à un public précarisé ou invisibilisé par la participation de ces personnes aux solutions. Cette étude s'ancre sur le territoire du Pays Foyen en Gironde, la commune la plus pauvre de Nouvelle Aquitaine marquée par des enjeux de santé liés à l'alimentation, de lutte contre la précarité et économique et d'inclusion socio-économique. Le projet repose sur la collaboration entre trois partenaires : l'association Les Râteleurs œuvrant pour l'éducation à l'alimentation, la SCOP SaluTerre travaillant sur l'inclusion et la coproduction avec les mangeurs, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 au travers d'une anthropologue. Au travers d'une approche anthropologique et sociologique, le projet AFTAAT a eu ainsi pour objectif d'examiner les conditions d'émergence d'une démarche participative, et donc les freins et leviers à la participation, favorisant le partage de connaissances et de savoir-faire en matière d'alimentation avec les personnes en situation de précarité sur le territoire. De fait, un dispositif participatif de cuisine de rue a été expérimenté puis ajusté dans l'action. Dispositif polyvalent, il a montré sa capacité à apporter des réponses tant sur l'inclusion, la libération de la parole que la participation des mangeurs.				
Durée	12 mois	Montant global	22 700 €	Aide obtenue	15 000 €
11/2020	11/2021	ADEME, Anne GRENIER et Martine ESCUDERO			
Résumé des dépenses : dépenses de personnels					

Liste des partenaires

Nom de la structure (préciser si coordinateur)	Raison sociale	Soutien accordé (€)
<i>Partenaire 1 (société civile)</i>	Association Les Râteleurs	4 002 €
<i>Partenaire 2 (recherche)</i>	Université Paul-Valéry Montpellier 3 UMR SENS	2 491 €
<i>Partenaire 3 (interface recherche-société civile)</i>	SCOP SaluTerre	8 507 €

10-15 pages (Police de caractère : Arial, taille 11, interligne simple) pour les projets émergents (rapport intermédiaire ou final)

PARTIE I : SUIVI DES PROJETS

1. La réalisation du projet – vue d’ensemble

1.1. Les activités réalisées et l’état d’avancement

La transition alimentaire nécessite que chacun, particulièrement les plus vulnérables, puisse donc en toute conscience être maître de leurs choix alimentaires. Or, nous ne sommes pas tou.te.s égaux vis-à-vis de cette prise de décision. Certains territoires, dont celui sur lequel nous souhaitons axer cette recherche participative, connaissent un éloignement, géographique, culturel ou encore financier à l’accès à une alimentation durable.

En Pays Foyen, le taux de pauvreté atteint 21,2% (Chiffres INSEE 2015), alors que la moyenne nationale est à 14,2%, chiffre avoisinant les 30% pour les personnes de moins de 50 ans. Ceci en fait un des territoires, avec sa ville Sainte-Foy-la-Grande, les plus pauvres de la Nouvelle-Aquitaine. En effet, à la frontière de la Gironde et de la Dordogne, la zone la plus touchée par la pauvreté concerne un arc de cercle, partant du Libournais et passant notamment par le Pays Foyen, pour arriver au Castillonnais. La part des moins de 65 ans couverts par le RSA y est particulièrement élevée (entre 10,6 % et 13,3 %). La ville girondine de Sainte-Foy-La-Grande est, elle, largement en tête avec 31% et fait partie des 12 communes françaises dont le taux de couverture des moins de 65 ans par le RSA est supérieur à 30%. Dans ces territoires ruraux, l’INSEE explique que l’activité économique a peu à peu ralenti (désindustrialisation, fermetures d’établissements artisanaux...) et le taux de chômage y est élevé. Si l’activité agricole y est importante (vignes, arboriculture et cultures céréalières), les emplois saisonniers et peu rémunérés restent nombreux. Une grande partie des familles vivant de l’agriculture ont des ressources fluctuantes et modestes. Enfin, depuis une dizaine d’années, l’exode urbain de nombreux ménages modestes des villes aux alentours est une réalité qui amplifie la pauvreté dans ces espaces ruraux. Les enjeux de santé liés à l’alimentation sous-tendent des enjeux de lutte contre la précarité sociale et économique au sein du territoire présenté. En outre, le pays foyen est marqué par une population en partie issue de l’immigration (Pays du Maghreb, Afrique de l’Ouest, Madagascar, Royaume-Uni). Riche de cette diversité, le territoire connaît cependant des enjeux d’inclusion de ces populations au sein d’un même espace public. Ce sont ces mêmes publics qui sont pour partie invisibilisés ou précarisés par les dispositifs de politiques publiques locaux ou nationaux.

Il existe donc un besoin de mieux comprendre les freins à l’accessibilité à l’alimentation, car ils sont multiples (économiques, culturels, géographiques, etc.), pour développer en miroir des actions permettant de lever ces freins. Il y a donc un enjeu scientifique et technique de rendre accessible une alimentation durable à un public précarisé et/ou invisibilisé.

Trois objectifs avaient été identifiés dans l’annexe technique au démarrage du projet. Le premier objectif a été identifié comme l’enjeu de ce projet en émergence à savoir « élaborer une méthodologie de recherche participative pour impulser une transition alimentaire dans le territoire du Pays foyen en s’appuyant sur une implication citoyenne importante ». Les deux autres objectifs ont été modifiés à la marge et validés collectivement lors de la première réunion du collectif et un troisième objectif opérationnel a été identifié :

1. examiner les conditions d’émergence de démarches innovantes et participatives, et donc les freins et leviers à la participation, favorisant le partage de connaissances et de savoir-faire en matière d’alimentation avec les personnes en situation de précarité sur le territoire ;

2. consolider un cercle de partenaires sur le territoire et identifier d'autres partenaires scientifiques ou opérationnels en Nouvelle-Aquitaine, ou ailleurs, qui seraient nécessaires à la bonne conduite d'un futur projet consolidé ;
3. accompagner la démarche des Râteleurs et de SaluTerre autour l'inclusion et la participation des mangeurs.

Le projet a débuté en octobre-novembre 2020 et a donc fini un an après en novembre 2021. Il a consisté en trois réunions de travail (06/11/2020 ; 18/01/2021 ; 19/03/2021) qui ont permis de donner un cadre à l'expérimentation de terrain, qui a été mise en œuvre de mai à septembre 2021. Parallèlement à cette mise en œuvre, un travail de partenariat a été mis en place au travers du rapprochement d'un collectif d'acteurs de l'alimentation durable et solidaire de la métropole bordelaise initiée sur la métropole bordelaise par l'association VRAC. Ce rapprochement a conduit à la formation d'un collectif girondin « Acclimat'action ». Enfin, les deux derniers mois du projet ont permis l'analyse et la synthèse du travail réalisé.

1.2. Principaux résultats du projet (uniquement pour le rapport final)

La problématique principale s'articule autour de comment rendre accessible une alimentation durable à un public précarisé ou invisibilisé par la participation de ces personnes aux solutions ? »

Créer une connaissance partagée de notre territoire : freins et leviers à la participation des mangeurs

En combinant savoirs scientifiques et savoirs opérationnels, les temps de travail collectifs ont permis d'identifier et de partager un ensemble de réalités vécues par le territoire utiles à sa compréhension et à l'action :

- le pays foyen a eu une population assez variée en termes de profils sociologiques, ce qui permet en les étudiant de mettre en avant toute la complexité du territoire. De fait, cette complexité se retrouve aussi dans les pratiques alimentaires. D'un point de vue sociologique et anthropologique, prendre en compte ce besoin de diversité alimentaire est nécessaire car elle témoigne de la diversité du rapport à l'alimentation, mais aussi à la cuisine, au jardinage et toutes les dimensions plus génériques auxquelles renvoie toutes ces dynamiques : le rapport au corps, le rapport à la santé, etc. qui prennent des formes diverses au regard de la diversité de la population.
- l'alimentation est très présente et au cœur des interactions sociales du territoire. La nourriture joue un rôle important entre les familles. Les derniers vagues migratoires ont enrichi les palettes alimentaires, et il y a pas mal de réseaux d'approvisionnement qui se sont mis en place, via du bouche à oreille, et pas que dans un espace intracommunautaire mais aussi un espace de voisinage. Les personnes font des courses pour les autres, échangent des recettes, etc. et cela est profondément ancré depuis une vingtaine d'années ;
- les associations locales se mobilisent beaucoup pour l'autonomie alimentaire. Il existe sur le pays foyen des solutions pour lutter contre la précarité alimentaire. Il y a beaucoup de choses tentées avec des AMAP, des marchés de producteurs, identifié comme un frein car l'information circule beaucoup par écrits et freine certainement l'accès aux expériences pour certaines populations. Cela étant dit, de nombreuses personnes ne se considèrent pas comme précaires, ce qui constitue un paradoxe entre l'expression d'un bien être alimentaire de la population notamment migrante et du nombre de bénéficiaires des associations caritatives ;
- une des problématiques à laquelle sont confrontées les habitants est le désir de cuisiner, non par goût mais par manque de motivation. Cela concerne particulièrement les

personnes seules peu ou pas motivées de cuisiner pour soi uniquement. Une des vulnérabilités est donc aussi le manque de situation de commensalité, l'isolement. Un autre élément de vulnérabilité rencontrée en pays foyen et aux Râteleurs est le manque de moyens de faire de la transformation, pas le matériel adéquat, espace trop petit ;

- le « rêve alimentaire » foyen n'est pas dans du bio, du court, mais plutôt dans l'accès à une alimentation uniformisée, car dans cette alimentation spécifique (même si elle représente finalement une majorité), les personnes y voient une forme de normalisation, normalisation à laquelle elles souhaitent se confondre. Et dans le cas de ste foy, finalement beaucoup de gens disent qu'ils préfèrent habiter à ste foy parce qu'il y a le Leclerc – et donc pas de manque. Il y a une forme de promenade symbolique dans ces lieux qui permettent une anonymisation des gens.
- des enquêtes réalisées en partie sur le pays foyen mettent en évidence le ressenti de certaines personnes d'une obligation de consommer d'une certaine façon, ce qui est vécu comme une imposition supplémentaire et une moralisation des pratiques alimentaires, qui rend difficile l'acceptation de pratiquer autrement. Il y a un point de vigilance à avoir vis-à-vis de ce modèle idéologique du bien manger, qui existerait depuis l'invention de la calorie qu'on voudrait imposer. Comprendre ces injonctions permettraient une meilleure compréhension des pratiques alimentaires de ces personnes qu'on essaye de toucher et avec lesquelles on aimerait travailler. Il faut laisser la place aux personnes, surtout que les recherches montrent combien leurs parcours alimentaires sont hybridés et issus d'un ensemble de pratiques. Dans cette idée, il peut être intéressant d'adopter une posture dit d'ignorant attentif selon l'expression de Laurence Kotobi).

D'un point de vue de l'action, Les Râteleurs mettent en évidence le fait qu'ils n'arrivent à toucher certaines communautés (gitanes par exemple) ou certaines personnes en situation de grande précarité. Ainsi, une des problématiques est de chercher à comprendre comment arriver à créer du lien avec ces publics non captifs et de le pérenniser dans le temps.

Au sein des actions des Râteleurs, le dispositif d'atelier de cuisine de rue apparaît comme un levier pour répondre à ces enjeux, notamment parce qu'il est, par définition, dans la rue et sort d'un cadre formalisé voire institutionnalisé.

Inventer et expérimenter un dispositif de participation citoyenne

Le travail de conception d'un dispositif participatif s'appuie sur plusieurs constats qui sont ressortis lors des séances de travail :

- il faut tenir compte des capacités d'agir des personnes parce qu'elles sont souvent niées
- une des conditions de la présence des gens est le fait de ne sentir aucune menace et parfois de n'avoir personne pour les interroger ;
- il est possible d'envisager plusieurs niveaux d'engagement des participants qui sont toutes aussi intéressantes les unes que les autres : « je regarde ce que vous faites », « j'écoute », « je me rapproche et je discute », « je participe activement à la cuisine ».

Ainsi, le premier résultat a été de concevoir un dispositif de cuisine de rue dit « polycentrique » constitué : d'une cuisine de rue « au centre » (vaisseau mère) et de deux satellites (un espace de convivialité autour de la dégustation, un espace d'échange autour d'un porteur de parole – pancartes avec des phrases chocs autour de l'alimentation et/ou du changement climatique). Après avoir expérimenté le dispositif sur le territoire de Sainte-Foy-la-Grande, le deuxième résultat porte sur l'analyse de ce dispositif polycentrique.

Tout d'abord, le dispositif de porteur de parole, tel qu'il a été conçu, n'est pas adapté au terrain : les pancartes n'attirent pas nécessairement plus de public et demande une préparation et une animation conséquentes. Ce dispositif manque parfois de sobriété et semble être a minima, sans apport réel.

A l'inverse, il a été conclu que la cuisine de rue se suffit à elle-même dans le sens où elle est déjà un dispositif polycentrique : elle offre un espace d'expression libre aussi bien avec les personnes qui préparent la cuisine que celles qui passent, s'arrêtent et regardent. A ce titre, des discussions peuvent être engagées autour des pratiques (« où allez-vous faire vos courses ? », « Est-ce que vous jardinez ? », etc.) et représentations alimentaires. Ainsi, l'expérimentation a amené non pas à diversifier le dispositif de cuisine de rue mais bien à le complexifier dans son rapport aux personnes et aux différents apports qu'il pouvait avoir (créer du lien avec des mangeurs, transmettre des modes opératoires culinaires, susciter l'envie d'être bénévole, etc.). Ainsi, les ateliers cuisine de rue sont conçus comme un espace « alternatif » et inclusif de participation à la vie du territoire. Ils permettent de faire s'exprimer les personnes sur leur situation de vulnérabilité et pratiques de résilience, transmettre des modes opératoires de cuisine et mobiliser et impliquer, à terme, les mangeurs dans l'élaboration de projets correspondant à leurs besoins et/ou aspirations.

Enfin, deux remarques peuvent être formulées par rapport à l'enjeu de concevoir « une méthodologie de recherche participative pour impulser une transition alimentaire dans le territoire du Pays foyen en s'appuyant sur une implication citoyenne importante » :

- le terme de « mangeur » sera préféré à celui de « citoyen » qui semble être un terme non inclusif ;
- au regard du temps nécessaire pour créer des liens de confiance avec les mangeurs foyen, une implication *stricto sensu* dans un projet de recherche consolidé est encore prématuré. Ainsi, pour garder une démarche ascendante et inductive, nous continuerons à expérimenter au travers de la cuisine de rue pour en faire le point de départ d'une future recherche plus large.

Consolider un cercle de partenaires

Parallèlement à cette dynamique en pays Foyen, une autre a été initiée sur la métropole bordelaise par l'association VRAC qui a réuni un collectif d'acteurs de l'alimentation durable et solidaire (Centre social l'Estey, Supercoop, E-graine, Cap Sciences). En septembre 2020, nos deux collectifs se sont mis en réseau dans la mesure où ils partageaient à la fois des besoins et des visions communes :

- une proximité dans les domaines d'action et les territoires d'intervention (notamment dans le cadre des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville), en lien avec l'accessibilité des ressources matérielles ou immatérielles aux personnes en situation de vulnérabilité économique, sociale ou encore culturelle (éducation à la citoyenneté, "vulgarisation" scientifique, distribution alimentaire de qualité, aide sociale)
- le besoin d'enrichir leur "réseau de recherche". Pour cela, ce nouveau collectif "agrandi" s'est mis en lien avec des chercheurs et chercheuses du laboratoire *Cultures et Diffusion des savoirs* de l'Université de Bordeaux ;
- la volonté de penser et construire, dans un même mouvement, les conditions d'une transition alimentaire et écologique avec les personnes concernées. Nous savons par expérience que les personnes en situation de vulnérabilité possèdent des savoir-faire qui sont souvent non reconnus. Ces personnes organisent leurs propres ressources pour inventer de nombreuses solutions locales et d'autonomie. Le parti pris de la dynamique de ce projet est d'impliquer l'ensemble des acteurs et des publics visés par les actions.

Ainsi, depuis septembre 2020, ce nouveau réseau, que nous avons nommé **Acclimat'action**, construit de nouvelles pratiques dans l'optique de répondre à la question suivante : quel accompagnement dans les quartiers populaires dans la perspective d'une alimentation accessible répondant à l'urgence climatique ? L'expérimentation des cuisines de rue a donc été déployée sur d'autres territoires, ce qui a permis de conforter leur analyse et de mettre en perspective les résultats du Pays Foyen. En outre, ce partenariat a débouché sur la rédaction d'un projet consolidé déposé dans le cadre de l'appel à projet CO³ (mais non retenu) en 2021.

La collaboration scientifique et opérationnelles (actions communes mises en œuvre, projet de créer des assemblées de mangeurs, etc.) et les recherches de financements continuent. Nous retiendrons simplement la difficulté à travailler avec le secteur de la recherche dont le pas de temps n'est pas le même que celui du terrain et donc la disponibilité en termes de ressources humaines parfois pas compatible avec l'action.

1.3. Etat synthétique des dépenses sur le projet

Les dépenses du projet étaient spécifiquement affiliées à des dépenses de personnels pour les trois structures partenaires. Un premier versement de l'ADEME a été réalisé permettant le défraiement du tiers-veilleur. Le deuxième versement permettra d'acquitter les factures auprès des autres partenaires. A noter qu'un ajustement a été opéré dans les montants alloués à chaque structure. En effet, une des chercheuses affiliées à l'Université Paul Valéry et qui s'était engagée dans le projet a dû se retirer (changement de poste). Son travail a été pris en charge par Julie Lequin, chercheuse en économie territoriale à SaluTerre.

1.4. Personnes recrutées ou accueillies dans le projet

Le projet étant un projet en émergence, il n'y a pas de personnes recrutées stricto sensu sur le projet. En revanche, de nombreuses personnes ont été accueillies via le collectif Acclimat'action (chercheurs et chercheuses du CeDS par exemple). Cela apparaît dans le paragraphe 1.2. comme un résultat en termes de partenariat.

2. Partenariat et gouvernance

2.1. Les partenaires du projet et leur rôle

Les trois partenaires du projet étaient :

- pour la société civile, l'association Les Râteleurs
- pour la recherche, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3-UMR SENS, avec la coordinatrice de recherche, Chantal CRENN
- pour l'interface recherche-société civile), la SCOP SaluTerre, avec la coordinatrice opérationnelle, Julie LEQUIN.

En outre, le collectif a travaillé avec un tiers-veilleur, Jérôme Guillet de l'association Matières Prises.

Ces quatre partenaires ont participé activement aux trois sessions de travail du premier semestre qui a consisté à :

- réaliser un état des lieux du territoire à la fois du point de vue de la recherche (Chantal Crenn) et des opérateurs de terrain (Les Râteleurs) ;
- concevoir collectivement une démarche méthodologique à expérimenter et étudier pour favoriser la participation des habitants du Pays Foyen.

Les Râteleurs et SaluTerre se sont chargés d'expérimenter sur le terrain le dispositif de cuisine de rue polycentrique, avec une analyse a posteriori en termes de recherche.

La SCOP SaluTerre s'est chargée d'assurer la coordination du projet.



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme



Concernant le tiers-veilleur, il a eu la charge d'apporter un regard réflexif pour questionner les pratiques du collectif et proposer un dispositif complémentaire.

2.2. Gouvernance du projet

L'organisation collective a reposé sur l'organisation d'un comité de pilotage constitué des différents partenaires qui se sont retrouvés à raison d'une fois tous les deux mois (06/11/2020, 19/01/2021, 19/03/2021) le premier semestre du projet. Une réunion de fin de projet sera organisée courant 2022 à la suite du dépôt du rapport final.

Au regard de l'évolution du cercle de partenaires, une deuxième instance de gouvernance de projet a été créée avec le collectif Acclimat'action (comité technique) correspondant approximativement au deuxième semestre du projet. Cette instance s'est réunie à raison d'une fois tous les deux mois (05/03/2021 ; 17/05/2021 ; 29/06/2021 ; 25/11/2021). Une réunion bilan de l'expérimentation sur le Pays Foyen et la métropole bordelaise a été réalisée le 10 janvier 2022.

3. Principaux résultats obtenus et gestion des données – résultats détaillés

3.1. Réalisation des actions prévues

Le projet étant en émergence, la convention avec l'ADEME n'identifiait pas d'actions. Nous proposons de nous appuyer ainsi sur le schéma de réalisation en trois phases du projet :

- phase 1 de connaissance du terrain (octobre à novembre 2020) ;
- phase 2 d'expérimentation sur le terrain en deux temps : la conception du dispositif (décembre à mars 2021) et de mise en œuvre (mai à août 2021) ;
- phase 3 d'analyse et de synthèse (septembre 2021 à novembre 2021).

<i>Intitulé des tâches à pré-remplir</i>	Description de ce qui a été fait et des potentiels problèmes rencontrés
Phase 1	<ul style="list-style-type: none"> • Observations de terrain lors d'ateliers cuisine organisé par Les Râteleurs et de rencontres spontanées des habitants • Organisation d'une réunion de lancement pour présenter le projet et valider le comité d'animation et les objectifs (novembre)
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux sessions de travail du comité d'animation (janvier, mars 2021) • Expérimentation du dispositif de cuisine de rue sur le Pays Foyen et dans la métropole bordelaise • Mise en réseau avec un autre collectif et formation d'un collectif ad hoc appelé Acclimat'action et échanges avec notamment le groupe de travail « cuisine de rue »
Phase 3	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des expérimentations et conception d'un dispositif participatif inclusif de cuisine de rue • Dépôt d'un projet consolidé (non retenu) : « Acclimat'action : vers une communauté de pratiques pour concilier accessibilité alimentaire et réponse à l'urgence climatique dans les quartiers populaires ». Dépôt en cours auprès de la Fondation Carasso • Publication en cours d'un article valorisant une partie des résultats du projet AFTAAT (« Défi de la participation des mangeurs dans l'élaboration d'un

	Projet Alimentaire Territorial : une réflexion autour de l'apport des ateliers de cuisine de rue »)
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

3.2. Suivi des livrables

Trois livrables sont constitutifs du projet AFTAAT et s'inscrivent chronologiquement :

- les compte-rendus détaillés des sessions de travail (intégrant les observations de terrain de recherche) ;
- le carnet de bord des ateliers cuisine de rue permettant de faire le bilan de l'expérimentation « à chaud » ;
- le rapport final ci-contre rassemblant le contexte territorial, les éléments méthodologiques et les résultats principaux.

A noter que de nombreux livrables ont été produits dans le cadre du collectif Acclimat'action.

3.3. Plan de gestion des données

Les données produites sont toutes en format word : trois compte-rendus des sessions de travail, un carnet de bord des ateliers cuisine de rue et ce rapport final. Ces données ont été partagées entre partenaires et stockées sur la Dropbox de SaluTerre dans un dossier partagé, dont une sauvegarde sur un disque dur a été réalisée.

4. Auto-évaluation (uniquement pour le rapport final)

4.1. Rappel du programme d'auto-évaluation proposé dans l'appel à projet

« Une évaluation sera réalisée par l'ensemble des parties prenantes in itinere.

L'auto-évaluation portera sur le respect des objectifs du projet (élaborer une méthodologie de recherche participative ; identifier les freins et les leviers potentiels à la participation citoyenne à la recherche et les dispositifs à actionner ; consolider notre premier cercle de partenaires sur le territoire et identifier d'autres partenaires scientifiques ou opérationnels).

L'auto-évaluation portera par ailleurs sur le respect des intérêts garantissant le respect du cahier des charges de l'appel à financement CO3. Pour rappel, le laboratoire Passages se positionne comme garant des intérêts scientifiques, Les Râteleurs comme garant des intérêts techniques et SaluTerre des intérêts opérationnels et de bonne conduite du projet.

Tout d'abord, la réunion de lancement permettra de valider un ensemble d'objectifs communs qui seront inscrit dans une feuille de route annuelle. Ensuite, lors de chaque session de travail, un temps sera consacré à l'évaluation quant au respect des objectifs fixés par le collectif et du cadre fixé par le ou les financeurs de l'appel. Enfin, une dernière réunion de bilan général sera réalisée lors de la phase 3 du projet, permettant aussi d'envisager le temps de diffusion. Le bilan sera objectivé par l'élaboration quasi finalisée d'un projet de recherche-action participative pouvant notamment être éligible à un futur appel à projet CO3 dans le cadre d'un projet consolidé.

Un point d'avancement sera donc fait environ tous les deux mois (décembre/janvier lors de la réunion de lancement ; février, avril et juin lors des sessions de travail ; septembre avant le séminaire de restitution). Compte tenu de son rôle de coordinatrice projet et opérationnelle, Julie Lequin (SaluTerre) sera particulièrement attentive à cette évaluation. Elle proposera d'impliquer le tiers-veilleur dans la recherche d'outils adaptés pour l'évaluation. »

4.2. Autoévaluation du projet

À partir des critères préalablement définis et réajustés par les partenaires du projet, présenter les éléments de l'auto-évaluation du projet en indiquant les indicateurs ou éléments utilisés (c'est-à-dire ce qui vous permet de vous prononcer sur les différents critères).

La première session de travail ou réunion de lancement a effectivement permis de valider trois objectifs communs et un enjeu global, inscrit dans une feuille de route annuelle, qui ont permis de guider l'action tout du long. Une auto-évaluation lors de la troisième session de travail (19/03/2021, soit à 6 mois) a permis de faire un retour par chaque partenaire sur les intérêts dont ils étaient garant. Il a été confirmé que les intérêts scientifiques, techniques et opérationnels étaient respectés. SaluTerre a simplement alerté, concernant la bonne conduite du projet, du besoin d'un dialogue constant entre la recherche et la société civile. Après un an de projet, l'auto-évaluation du projet met en évidence que c'est sur ce point qu'il sera nécessaire d'être plus vigilant, l'indicateur étant la présence des chercheuses qui s'est amenuisé avec le temps. Toutefois, la présence d'une chercheuse au sein de la SCOP SaluTerre et la consolidation d'un autre cercle de partenaires a permis d'apporter des solutions. En outre, l'auto-évaluation a un an montre que les objectifs communs de la feuille de route ont été remplis, à savoir examiner les conditions d'émergence d'une démarche participative, en l'occurrence le dispositif de cuisine de rue, consolider un cercle de partenaires, en l'occurrence le collectif Acclimat'action et accompagner la démarche des Râteleurs et de SaluTerre autour l'inclusion et la participation des mangeurs.

5. Participation aux dispositifs associés au programme

5.1. Séminaires transversaux

Les séminaires ont été organisés à des dates où nous n'étions pas disponibles. Une des améliorations serait donc de prévenir un peu plus en amont de la tenue des séminaires (peut-être prévoir un programme de dates à 6 mois-1 an si cela est possible).

En revanche, nous avons fait des remontées directement à Cyril Fiorini de Sciences Citoyennes qui s'est rendu facilement disponible pour échanger.

5.2. Accompagnement par un tiers-veilleur

Le tiers-veilleur a aidé sur plusieurs aspects :

- de posture : facilitation entre les membres du collectif ; apport d'un regard réflexif pour nous venir questionner nos façons de faire ou de penser et de nous aiguiller (analyse de nos pratiques) ; implication dans les instances du projet AFTAAT (comité d'animation notamment) au même titre que les autres parties prenantes
- de compétences : animation sur une des sessions de travail ; proposition d'outils ou méthodes adaptées à la problématique et participation active au dispositif polycentrique.
- de connaissances, notamment sur l'inclusion et l'invisibilisation des publics précaires et l'éducation populaire.

Le fait d'avoir pu choisir spécifiquement notre tiers-veilleur par rapport à notre problématisation et notre territoire a été fortement apprécié.

6. Suites du projet (uniquement pour le rapport final)

6.1. Dissémination et transfert des résultats

L'expérimentation mise en œuvre a permis de faire évoluer le dispositif de cuisine de rue qui est donc déjà « ré-expérimenter » auprès du public de mangeurs du Pays Foyen. Ainsi, la dissémination des résultats se fait sous une forme itérative.

6.2. Valorisation scientifique et dans l'enseignement supérieur

A ce stade, une partie des résultats du projet AFTAAT sera valorisée dans une publication autour du « Défi de la participation des mangeurs dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial : une réflexion autour de l'apport des ateliers de cuisine de rue » (Cahiers de l'Action).

6.3. Perspectives et suites possibles du projet

Les suites du projet se situe à deux niveaux.

Tout d'abord, au niveau du territoire, par la professionnalisation du dispositif :

- multiplier l'organisation des ateliers, les ancrer et les ritualiser, à raison d'au moins un par mois ;
- construire ces ateliers via deux partenariats : les Restos du Coeur, permettant de toucher un nouveau public pour l'association en situation de précarité et la Permanence d'accès aux soins du Centre Hospitalier de Sainte-Foy pour favoriser une prévention et un accompagnement autour des enjeux de santé au travers de la collaboration avec un nutritionniste ;
- s'inscrire dans des événements culturels grand public, notamment le festival du collectif Alphonse (14/05/2022) et le festival "Alimentations du Monde/Food2Gether" (17/06/2022) ;
- évaluer ces ateliers dans la réponse aux objectifs via un partenariat avec une SCOP située aussi à Sainte-Foy-la-Grande via une collaboration avec une chercheuse en économie territoriale, pour affiner la dimension inclusive et de "libération de la parole" des habitants, notamment les plus vulnérables.

Ensuite, par la consolidation du collectif Acclimat'action qui poursuit ses actions sur ses territoires, leur évaluation et les recherches de financements. Par exemple, le collectif a répondu à l'appel à financement de la Fondation Carasso « Démocratie alimentaire ».

PARTIE II : CAPITALISATION

7. La co-construction des connaissances

7.1. Au sein du projet

Le projet AFTAAT a permis de croiser un ensemble de savoirs.

Tout d'abord, un premier croisement a eu lieu lors de la conception du dispositif de cuisine de rue (cf. 1.2. « Principaux résultats du projet » et plus particulièrement le paragraphe intitulé « Créer une connaissance partagée de notre territoire : freins et leviers à la participation des mangeurs ») via le croisement de savoirs scientifiques empiriques (Chantal Crenn), de savoirs d'expérience sur l'inclusion et participation des mangeurs (Les Râteleurs, tiers-veilleur) et sur la recherche-action (SaluTerre). Ce croisement a permis de faire émerger la conception d'un dispositif « inédit » (la cuisine de rue polycentrique) spécifiquement imaginé pour le projet AFTAAT. Ensuite, le croisement des savoirs a eu lieu lors de l'expérimentation du dispositif de cuisine au travers d'un croisement de savoirs d'action à la fois à l'échelle des individus (et notamment des animateur.trice.s de la cuisine) et des structures (Les Râteleurs et SaluTerre). Ce savoir d'action s'est transformé en partie en savoir d'expérience constituant une base d'échange pour faire évoluer le dispositif de cuisine de rue. Ce processus est, pour les acteurs de terrain, fortement réussi. Pour Les Râteleurs, cela a mis en avant l'intérêt de prendre du recul et d'analyser les dispositifs mis en place de manière à voir comment les adapter au mieux. Pour SaluTerre, cela permet d'ancrer et « faire atterrir » des réflexions théoriques autour de l'inclusion et la participation de manière à les requestionner de façon plus opérationnelles sur d'autres projets.

En revanche, et comme cela a été indiqué précédemment, il y a eu une forme de difficulté à pérenniser l'implication de la recherche académique « classique » au sein du collectif. Il semblerait que le croisement des savoirs n'est été que partiel à ce niveau qui a plutôt correspondu à une « transmission » de savoirs de la recherche vers la société civile. La présence d'une chercheuse au sein de la SCOP SaluTerre et la consolidation d'un autre cercle de partenaires, dont le laboratoire « Cultures et Diffusion des savoirs » (CeDS) a permis d'apporter des solutions temporaires.

7.2. Au sein d'un environnement plus large

S'il paraît difficile de tirer des conclusions au regard d'une expérience d'une seule année, deux points nous apparaissent comme prioritaires :

- comme point fort, la possibilité de disposer d'un cadre d'échange pour échanger des connaissances et des savoirs qui aboutissent sur la production d'un « objet nouveau », aussi bien d'un point de scientifique qu'opérationnel, qui de fait appartient au groupe et sur lequel il peut capitaliser. A priori, c'est bien la rencontre de nos trois partenaires et du tiers-veilleur qui a permis de faire émerger le dispositif de cuisine de rue tel qu'il a été conçu. En outre, ces échanges contribuent à exprimer et expliciter les positionnements de chaque structure et chaque personne par rapport à l'objet de travail et de fait à souligner des impensés dans la façon dont nous réfléchissons ou agissons ;
- comme point faible, le point faible majeur que nous souhaitons mettre en avant est celui du décalage culturel et opérationnel entre les mondes de la recherche et de la société civile qui rendent difficile le travail en commun. Du point de vue des acteurs de terrain, il a été soulevé le fait que les acteurs de la recherche s'inscrivaient dans

un pas de temps différent, éloigné de l'action et que leur présence était peu ritualisée et ne permettait pas de s'inscrire dans un vrai échange « entre paires ». Du point de vue des acteurs de la recherche, le cadre académique est très peu enclin à faciliter ce type de démarche, en termes pratique et culturel. Ainsi, il semble que la recherche participative n'a pas permis de faire de pas de côté pour tous les partenaires en décalant leur regard.

8. La transition écologique et solidaire

8.1. Intérêt de la recherche participative

Comme dit précédemment, les connaissances et actions réalisées ont été conçues spécifiquement pour ce projet AFTAAT et n'auraient certainement pas pu être initiées, du moins de cette façon, sans le croisement des savoirs. Il est important, selon nous, de regarder à la fois la production finale qui est un résultat « inédit » du croisement des savoirs mais aussi (et peut-être surtout) le processus de production. Il semble que, dans le cas du projet AFTAAT par exemple, la production finale (dispositif de cuisine de rue) s'est finalement approchée d'un dispositif existant déployé par l'association des Râteleurs. Si la production finale aurait pu émerger sans le croisement des savoirs, c'est bien la dynamique d'échange et donc de croisement des savoirs qui permet de faire émerger des questionnements et des réflexions qui permettent de faire des pas de côté. En effet, la question de recherche lorsqu'elle est habituellement traitée par le monde académique est peu opérante et ne pense pas la transition (et ces solutions). Lorsqu'elle est traitée par le monde associatif, la question a tendance à s'inscrire dans un monde parfois trop « militant » qui, si ce n'est pas un problème en soi, risque d'adopter des postures trop dogmatiques ou peu compréhensives des personnes auxquelles les associations s'adressent.

8.2. Coopération, durabilité, démocratie

L'exemple du projet AFTAAT, et donc des projets en émergence, montre qu'il donne un cadre à la fois pour réfléchir à une échelle située (ici le territoire du pays foyen) tout en participant à un changement à une échelle supra-territorial via le rapprochement avec des acteurs de Bordeaux Métropole puis la création du collectif Acclimat'action. Le dispositif inventé dans le cadre du projet AFTAAT a été expérimenté par certains des partenaires du collectif Acclimat'action qui depuis le mettre en place régulièrement lors d'actions. Dorénavant, si les Râteleurs poursuivent leurs actions sur leur territoire, il a été aussi convenu collectivement de consolider le partenariat Acclimat'action pour réfléchir plus largement aux enjeux de la transition écologique et solidaire via l'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation localisée (projet en cours de réflexion).